

## **LE STATUT LINGUISTIQUE D'OTTAWA**

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada est l'organisme national porte-parole des collectivités minoritaires francophones du pays. Nous suivons de près, depuis plusieurs mois, le débat entourant le statut linguistique de la nouvelle ville d'Ottawa. Nous désirons profiter de la consultation publique que vous menez sur cette question pour vous offrir notre point de vue.

Tout d'abord, il est regrettable de noter que le conseil a été contraint de s'interroger sur le statut linguistique de la capitale nationale. Après tout, il y a deux langues officielles au Canada, le français et l'anglais, dûment reconnues comme telles depuis 1969.

Le français est la langue maternelle de 6,6 millions de Canadiennes et de Canadiens. Cette grande communauté francophone fait partie intégrante de l'identité canadienne et contribue à lui conférer son caractère unique. On peut en dire autant de l'apport de la collectivité francophone à la région d'Ottawa-Carleton.

### **Toronto a abdiqué ses responsabilités**

Il est évident que le gouvernement de l'Ontario a abdiqué ses responsabilités, tant historiques qu'actuelles, en refusant d'appuyer la recommandation de M. Glen Shortliffe qui suggérait dans son rapport de novembre 1999 que " la 'nouvelle' ville d'Ottawa [soit] désignée Ville bilingue par la loi et les services 'soient' disponibles en français lorsque les circonstances le justifient ".

Ce faisant, le gouvernement de l'Ontario a ignoré une réalité manifeste : Ottawa est la capitale nationale du Canada. Il ne s'agit donc pas d'une municipalité comme les autres. Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens doivent être en mesure de se reconnaître dans leur capitale et une composante incontournable de cette reconnaissance doit inclure celle du français comme une des langues officielles d'Ottawa.

De fait, ce n'est pas le fruit du hasard qui a poussé la reine Victoria à choisir la bourgade de Bytown comme future capitale du Canada. Ce sont plutôt des considérations géopolitiques, historiques et stratégiques, tant entre l'Ontario et le Québec, tant entre anglophones et francophones, qui ont fait d'Ottawa un site exceptionnel comme capitale du pays. On ne peut ignorer son passé et ce dernier doit être garant de notre avenir collectif.

Or, le statut du français dans la capitale canadienne préoccupe évidemment la population francophone locale, première bénéficiaire éventuelle de l'offre d'une gamme complète, nous l'espérons, de services municipaux dans sa langue. Mais cette question intéresse aussi les autres communautés francophones du pays et ce, pour trois raisons.

Premièrement, certaines d'entre elles tentent à l'heure actuelle de convaincre leurs élus municipaux de la pertinence d'accorder une reconnaissance particulière au français. C'est le cas notamment de la population acadienne de Moncton. L'hésitation dont fait preuve Ottawa dans le dossier du statut officiel du français n'annonce rien de bon pour elles.

Deuxièmement, plusieurs organismes nationaux représentatifs des divers intérêts des communautés francophones et acadiennes ont leur siège social à Ottawa, puisqu'il s'agit de la capitale fédérale. C'est le cas entre autres, de la FCFA du Canada, de la Fédération de la jeunesse canadienne-française, de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, de l'Alliance des radios communautaires du Canada, de l'Association de la presse francophone, de la Fédération culturelle canadienne-française, de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français et du Comité national du développement des ressources humaines de la francophonie canadienne. Ottawa pourrait-elle devenir moins accueillante pour ce type d'organisme?

Troisièmement, l'idée que le chef-lieu de la nation ne soit pas officiellement bilingue pourrait avoir des répercussions qui s'étendraient bien au-delà des limites territoriales de la capitale nationale. L'onde de choc se fera ressentir partout au pays et sur la scène internationale, au détriment de la francophonie canadienne et de l'image de marque du Canada sur la scène mondiale.

Par exemple, le Canada est un membre important de la francophonie internationale, entité qui regroupe 52 pays et gouvernements qui ont le français en partage.

Les villes de Québec (1987) et de Moncton (1999) ont accueilli le Sommet de la francophonie, rencontre bisannuelle des chefs d'État et des gouvernements membres de cette organisation.

L'année prochaine, Ottawa et Hull seront les hôtes des IVes Jeux de la francophonie, du 14 au 24 juillet 2001. Il s'agit d'un événement d'envergure internationale auquel participeront quelque 2 600 artistes et athlètes en provenance de ces États et gouvernements ayant en commun l'usage du français.

Il va sans dire que ces artistes et athlètes seront accompagnés d'un nombre important de journalistes étrangers venus au Canada pour couvrir cet événement. Quelle réaction auraient-ils en apprenant que dans la capitale du pays hôte des Jeux de la francophonie, le français, n'a pas de statut officiel, qu'il n'est rien de plus qu'une langue de service et ce, dans un pays où l'anglais et le français ont le statut de langues officielles?

### **Les leaders doivent faire preuve de leadership**

Il n'est jamais facile de traiter de questions linguistiques, peu importe le niveau de gouvernement. Mais l'histoire nous a appris que c'est dans ces moments que les personnes occupant des postes d'autorité doivent faire preuve de leadership afin d'exposer une vision qui dépasse leur quotidien. Voilà, à notre avis, où réside votre défi.

En guise d'appui à votre réflexion, nous avons joint à cette lettre l'arrêté municipal de la Ville de Winnipeg dans lequel cette dernière identifie le français et l'anglais comme langues officielles pour la prestation des services municipaux.

Gino LeBlanc,  
Président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du  
Canada

**Le Droit**  
**29 avril 2000**